

Référentiel des facteurs d'émissions 2023

Les facteurs d'émissions utilisés dans l'outil de calcul [Objectif CO2](#) sont en **CO₂ équivalent** (CO₂e). Ils intègrent d'autres gaz à effet de serre que le CO₂ comme le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les plus courants dans le secteur du transport. Ils comprennent sans distinction les émissions lors des **phases amont** (par exemple : l'extraction, le raffinage, et la distribution pour le pétrole ; la culture et la transformation en carburant pour les agrocarburants) et lors des **phases de fonctionnement** (combustion) de l'énergie considérée.

Ces facteurs d'émissions sont tous issus de la [Base Empreinte](#)[®] et ont le statut « valide générique » : ce sont les éléments à utiliser par défaut. Ils représentent un mix de consommation qui ne dépend pas de la marque du produit.

Énergie	Valeur	Unité	Source	Description
Bioéthanol - ED95	0,85	kgCO ₂ e/litre	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont
BioGNC - Biométhane comprimé - Pour véhicule routier - Mix Moyen	0,61	kgCO ₂ e/kg	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont
Electricité/2022 - mix moyen/consommation	0,05	kgCO ₂ e/kWh	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont
Essence - Supercarburant sans plomb (95, 95-E10, 98)	2,70	kgCO ₂ e/litre	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont
Gazole - B30	2,64	kgCO ₂ e/litre	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont
Gazole non routier	3,16	kgCO ₂ e/litre	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont
Gazole routier - B100	1,22	kgCO ₂ e/litre	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont
Gazole routier - B7	3,10	kgCO ₂ e/litre	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont
GNC - Gaz Naturel Comprimé pour véhicule routier	2,95	kgCO ₂ e/kg	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont
GNL - Gaz Naturel Liquéfié - (inclus routier, maritime et fluvial)	3,27	kgCO ₂ e/kg	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont
HFO - mazout lourd - ISO 8217 classes RME à RMK (tonne)	3 640,00	kgCO ₂ e/tonne	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont
HVO - huile végétale hydrotraitee à base d'huiles alimentaires usagées (HAU) - sans changement d'affectation des sols	0,54	kgCO ₂ e/litre	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont
Kérosène - jet A1 ou A (kg)	3,82	kgCO ₂ e/kg	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont
Kérosène - jet A1 ou A (litre)	3,15	kgCO ₂ e/litre	Base empreinte [®]	Facteur d'émission combustion + amont

x,xx = FE qui a changé lors de cette mise à jour